

DISCOURS CEREMONIE D'OUVERTURE

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Député Maire de Nantes, Président de Nantes Métropole

Lundi 28 juin 2010

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est un plaisir autant qu'un honneur de vous souhaiter la bienvenue à la Cité internationale des Congrès de Nantes pour la 4^e édition du Forum mondial des droits de l'Homme.

En organisant ce forum, la métropole nantaise, mais aussi le Conseil général de Loire-Atlantique et le Conseil régional des Pays de la Loire entendent être fidèles à la vocation que lui confèrent l'histoire et la géographie.

Ville d'estuaire, ville port, Nantes est naturellement ouverte sur le monde. Son nom reste associé à l'édit de tolérance religieuse que le Roi Henri IV promulgua en 1598 et qui mit fin aux fratricides guerres de religion.

Son histoire lui a aussi conféré une identité que nous avons choisi de regarder en face, celle de premier port négrier Français au XVIII^e siècle.

Nous devons à la mémoire des victimes de cet abominable trafic d'êtres humains, comme à leurs descendants, à nous mêmes et au monde, un engagement particulier en faveur des droits fondamentaux.

Cette vocation nous y répondons avec le Forum mondial des droits de l'Homme, mais aussi avec l'édification du Mémorial à l'abolition de l'esclavage - un monument à tous ceux et à toutes celles qui, hier et aujourd'hui, ici et ailleurs, ont lutté et luttent pour défendre et promouvoir les droits de l'Homme - , et l'Institut des études avancées (IEA) qui travaille à la rencontre et au dialogue entre les cultures et les civilisations.

Nantes est ainsi la ville et le lieu où tous les acteurs de la défense des droits de l'Homme peuvent se retrouver et débattre pour progresser.

L'originalité du Forum, depuis son origine, est d'offrir ce lieu de débats ouverts à des partenaires qui ne se rencontrent pas assez souvent et qui ont pourtant besoin les uns et des autres pour faire vivre l'universalité des droits fondamentaux.

Institutions internationales, organisations non gouvernementales, experts indépendants, militants de la société civile, collectivités locales, responsables politiques, juristes, universitaires, diplomates, dirigeants d'entreprises, syndicalistes, défenseurs des droits de l'Homme du monde entier - souvent anonymes et dont la liberté et la vie sont souvent menacés - vont échanger ici d'égal à égal, libérés des contraintes qui pèsent sur l'action de chacun, affranchis des limites qui les brident parfois.

Le cadre souple et ouvert que nous avons souhaité pour ce forum en fait ce lieu unique de vigilance et de sensibilisation aux droits de l'Homme. Car le meilleur gage de l'universalisme et de l'indivisibilité des droits de l'Homme, c'est avant tout une meilleure connaissance de leurs droits et de leurs responsabilités par tous les citoyens du monde.

C'est ainsi une réflexion collective que nous mèneront, une réflexion libre, pluraliste, une réflexion solidaire et responsable autour des grands thèmes fédérateurs du forum. Des thèmes qui soulignent une préoccupation universelle à travers la question de la liberté d'expression et d'opinion, celle de la diversité dans un monde multiculturel trop souvent dévoyée par le communautarisme et confrontée à des revendications identitaires et à la peur du repli sur soi.

Mais le Forum ne privilégie pas une catégorie de droits par rapport à une autre. Cela n'aurait aucun sens. Nous le savons tous ici, le chemin est souvent long entre la théorie et la pratique, de la proclamation de droits inaliénables à leur respect partout dans le monde. Nos leçons en matière de droit de l'homme seraient sans doute mieux entendues si nous étions nous-mêmes exemplaires dans ce domaine.

Plus de soixante ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le combat pour faire respecter ces droits est toujours quotidien face au racisme qui monte, au rejet de l'autre, à l'exclusion sociale, aux formes nouvelles d'inégalité entre les hommes et les femmes.

L'actualité est là, chaque jour, qui interpelle nos consciences. Les sujets ne manquent pas qui illustrent les raisons de défendre ces combats qui sont les nôtres. Des questions nouvelles se posent chaque jour qui remettent en cause les droits essentiels de l'homme et de la femme. Je pense aux nombreux abus sécuritaires, à la violation des principes démocratiques et de la liberté d'expression. Les défenseurs des droits économiques et sociaux, des droits des femmes, des droits des enfants, des droits des minorités se heurtent à de nombreux obstacles, qui ne proviennent pas uniquement des acteurs étatiques, mais aussi des acteurs civils.

Je pense aussi à la lutte contre la peine de mort, le racisme, la xénophobie ou l'homophobie, au droit de subvenir à ses besoins quotidiens et alimentaires, au droit à l'éducation, à la sécurité sanitaire et à l'accès aux soins, au droit de vivre dans un environnement protégé.

Et en cette période de crise économique, la plus grave depuis 60 ans, certains sont tentés de mettre entre parenthèses les droits de l'Homme et je pense en particulier à la remise en cause du droit au travail.

Car aujourd'hui, nous en sommes tous conscients, la crise économique constitue une menace directe pour les droits de l'Homme. La précarité, le chômage qui progressent dans la crise sont-ils compatibles avec l'idée que nous nous faisons de la défense des droits humains ?

Non. Cette crise frappe tout d'abord les plus modestes, les plus précaires, les plus fragiles. La plupart des secteurs sont touchés et les premières victimes se situent dans le bas de la pyramide socio-économique et dans l'économie informelle où les femmes sont majoritaires. Les femmes sont ainsi parmi les premières victimes de la crise financière.

Ne l'oublions jamais. Il y a 65 ans, sortant de l'horreur de la Seconde Guerre mondiale, les textes fondateurs des Nations unies ont été l'expression de la volonté de fonder un nouvel ordre mondial sur le droit, la justice, et la dignité de la personne humaine. Un monde dans lequel l'économie serait subordonnée à l'exigence de justice sociale et de solidarité afin de bannir à jamais l'insécurité et la misère.

Nous ne devons pas oublier ces origines, car la crise économique actuelle est une menace directe qui pèse sur le respect de ces droits économiques et sociaux fondamentaux.

Dans ce contexte, l'action des pouvoirs locaux et leur responsabilité dans la défense d'une société de droit est fondamentale. C'est ce qui nous a conduits à créer le secrétariat permanent « Droits de l'Homme et Gouvernements Locaux » qui permet de prolonger les échanges que nous avons tous les deux ans, ici à Nantes, au sein du Forum mondial des droits de l'Homme.

Si tous les gouvernements locaux n'ont pas les mêmes compétences et s'ils n'ont pas toujours la capacité d'intervenir face au pouvoir et aux pratiques des États, ils doivent cependant contribuer au respect de ces droits à travers leurs réseaux internationaux mais aussi et surtout sur leur territoire, car la défense des droits de l'Homme ce n'est pas qu'ailleurs, c'est aussi un combat qui doit être mené, ici, chez nous, chaque jour.

Face à la toute puissance des marchés et à l'augmentation des déficits budgétaires, les États réduisent drastiquement leurs dépenses publiques. Cette rigueur frappe en premier lieu les services sociaux, elle ampute les budgets accordés aux villes qui sont pourtant en première ligne pour répondre à l'urgence sociale à travers leur action de proximité, ce premier rempart contre le racisme et l'exclusion.

Les droits de l'Homme ne peuvent être réduits à un concept éthique et moral. Ils sont une réalité et un combat quotidien. C'est pourquoi nous devons réaffirmer, ici à Nantes, que nous croyons plus que jamais à l'actualité de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et au besoin de faire progresser l'universalité de l'engagement pour le respect des droits fondamentaux.

Alors ensemble : débattons, échangeons, confrontons et agissons !

Agissons avec Florence Aubenas, le grand témoin de ce 4^e Forum, témoin de la liberté de presse en lien direct avec la réalité et a révélé à tous dans son dernier livre *Le Quai de Ouistreham* la réalité du travail précaire dans notre pays.

Agissons avec Shirin Ebadi, prix Nobel de la Paix, avocate et défenseuse des droits de l'Homme en Iran.

Agissons avec Jean-Paul Delevoye, Médiateur de la République Française.

Agissons avec Morten Kjaerum, directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne,

Agissons avec Marcia V.J. Kran, représentante du Haut-commissaire aux droits de l'Homme des Nations unies.

Agissons avec Pierre Sané, sous-directeur général de l'Unesco pour les Sciences humaines et sociales.

Tous ensemble, ici réunis, agissons parce que les droits de l'Homme ne seront universellement respectés qu'à une seule condition : que tous les hommes se rendent compte qu'ils en sont responsables pour le monde entier.